



PROVINCE DE QUÉBEC

**SÉANCE ORDINAIRE DU 5 DÉCEMBRE 2023
À 19H30**

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS - (durée de 20 minutes - sujets qui ne sont pas inscrits à l'ordre du jour)

4. SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

- 4.1. Adoption des procès-verbaux** - Adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 novembre 2023 et celui de la séance extraordinaire du 28 novembre 2023, tels que soumis.

5. RÈGLEMENTS

- 5.1. Adoption du Règlement RV-1677-1-1** - Règlement RV-1677-1-1 modifiant le Règlement 1677-1 sur le régime complémentaire de retraite des employés de la Ville de Boisbriand.
- 5.2. Adoption du Règlement RV-1743** - Règlement RV-1743 sur la distribution d'imprimés publicitaires.
- 5.3. Présentation, avis de motion et dépôt du Règlement RV-610-13** - Règlement RV-610-13 modifiant le Règlement RV-610 sur le traitement des membres du conseil.
- 5.4. Avis de motion et dépôt du Règlement RV-1045-12** - Règlement RV-1045-12 modifiant le Règlement RV-1045 sur la régie interne des affaires du conseil municipal, les séances publiques et la création des comités et commissions.
- 5.5. Avis de motion et dépôt du Règlement RV-1522-10** - Règlement RV-1522-10 modifiant diverses dispositions du Règlement RV-1522 sur la perception des taxes foncières municipales et autres compensations.
- 5.6. Avis de motion et dépôt du Règlement RV-1740** - Règlement RV-1740 sur le financement des dépenses et sur l'imposition des taxes et compensations pour l'exercice financier 2024.
- 5.7. Avis de motion et dépôt du Règlement RV-1741** - Règlement RV-1741 sur la contribution au financement des services d'eau, d'égout et d'assainissement des eaux usées pour l'exercice financier 2024.
- 5.8. Avis de motion et dépôt du Règlement RV-1742** - Règlement RV-1742 sur les tarifs de certains biens, services ou activités pour l'exercice financier 2024.
- 5.9. Avis de motion et dépôt du Règlement RV-1744** - Règlement RV-1744 sur la réserve financière pour le service de déneigement.
- 5.10. Avis de motion et dépôt du Règlement RV-1745** - Règlement RV-1745 sur la réserve financière pour le service de collecte des matières résiduelles.

6. FINANCES

- 6.1. **Rapport sur les autorisations de dépenses** - Prendre acte du dépôt du rapport contenant les listes des autorisations de dépenses pour la période du 13 octobre au 9 novembre 2023.
- 6.2. **Sommaire mensuel des déboursés** - Prendre acte du dépôt du sommaire mensuel des déboursés pour la période du 1er au 31 octobre 2023.
- 6.3. **Liste des certificats de paiement** - Accepter la liste des certificats de paiement telle que préparée par le Service du génie en date du 1er novembre 2023, révisée par le Service des finances le 23 novembre 2023 montrant un total de 247 794,24 \$ et en autoriser le paiement.
- 6.4. **Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville (RIPTB) - Prévisions budgétaires 2024 et versement de la quote-part** - Approuver les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2024 et autoriser le versement de la quote-part de la Ville au montant de 7 765 942 \$.
- 6.5. **Régie intermunicipale du parc du Domaine Vert (RIPDV) - Prévisions budgétaires 2024 et versement de la quote-part** - Approuver les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2024 et autoriser le versement de la quote-part de la Ville au montant de 205 542 \$.
- 6.6. **Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) - Versement de la quote-part 2024** - Autoriser le versement de la quote-part provisoire de la Ville au montant de 677 663 \$.
- 6.7. **Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) - Versement de la quote-part 2024** - Autoriser le versement de la quote-part de la Ville au montant de 2 137 149 \$.
- 6.8. **Municipalité régionale de comté de Thérèse-De Blainville - Versement de la quote-part 2024** - Autoriser le versement de la quote-part de la Ville au montant de 140 600 \$.
- 6.9. **Cotisations à la Caisse de retraite - Droits payables aux participants, conjoints, ayants cause, bénéficiaires ou bénéficiaires désignés** - Autoriser le versement de paiements uniques inférieurs à 25 000 \$ à la Caisse de retraite tels qu'établis par les actuaires du Régime complémentaire de retraite aux dispositions du Règlement RV-1677-1, afin de permettre les paiements immédiats des droits payables à tout participant, conjoint, ayant cause, bénéficiaire ou bénéficiaire désigné.
- 6.10. **Affectation au surplus accumulé** - Affecter la somme de 5 200 \$ provenant du partage des revenus d'affichage à l'aréna pour l'année 2023 au surplus accumulé affecté au Fonds communautaire.
- 6.11. **Programme d'aide à la voirie locale - Volets Projets particuliers d'amélioration (PAVL-PPA-CE)** - Approuver les dépenses de 17 586,45 \$ relatives aux travaux d'amélioration et aux frais inhérents admissibles, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.
- 6.12. **Création d'une réserve financière pour le service de l'eau** - Créer une réserve financière, au profit de l'ensemble du territoire de la Ville, pour le financement des dépenses liées au service de l'eau, comprenant les services d'aqueduc et d'égout et de façon générale, l'alimentation et l'assainissement des eaux.

7. AFFAIRES DU CONSEIL

- 7.1. **Calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2024** - Approuver le calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2024.
- 7.2. **Déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil municipal** - Prendre acte du dépôt.
- 7.3. **Registre des déclarations des membres du conseil municipal** - Prendre acte du dépôt par la greffière du registre des déclarations des membres du conseil municipal pour l'année 2023.

8. ADMINISTRATION

- 8.1. **Gestion contractuelle - Dépôt du rapport annuel 2023** - Prendre acte du dépôt du rapport annuel 2023 présenté par le directeur général sur la mise en œuvre du règlement sur la gestion contractuelle.
- 8.2. **Assurances collectives des employés de la Ville de Boisbriand - Renouvellement - Contrat 2022-1950** - Consentir au renouvellement de la police d'assurances collectives des employés de la Ville de Boisbriand pour l'année 2024.
- 8.3. **Politique d'évaluation du rendement des adjudicataires** - Adopter la nouvelle politique d'évaluation du rendement des adjudicataires préparée par le Service du génie.
- 8.4. **Soumissions et appropriation au surplus libre accumulé - Collecte, transport et disposition des boues de l'usine d'épuration - Contrat 2023-2098** - Accuser réception d'une copie du procès-verbal d'ouverture des soumissions et décision sur l'octroi du contrat.
- 8.5. **Offre de services - Acquisition d'une camionnette de type châssis-cabine Ford F-550 XLT V8 Diesel de 6,7 litres - Contrat 2023-2081 - Règlement RV-1738** - Octroi du contrat.
- 8.6. **Offre de services - Service d'entretien hygiénique des salles de toilettes des divers bâtiments municipaux - Contrat 2023-2104** - Octroi du contrat.
- 8.7. **Offre de services - Fabrication et conception de structures pour mobilier urbain - Tables de pique-nique et bancs sans dossier - Contrat 2023-2110** - Octroi du contrat.
- 8.8. **Offre de services - Achat de six fontaines à boire - Contrat 2023-2115** - Octroi du contrat.
- 8.9. **Offre de services - Fourniture et installation d'une clôture au terrain de baseball du parc Robert - Contrat 2023-2116** - Octroi du contrat.
- 8.10. **Honoraires supplémentaires - Contrat 2020-1796** - Autoriser les honoraires supplémentaires au montant de 42 695,91 \$, toutes taxes comprises, à titre de frais accessoires payables à l'entreprise Mécanique mobile S.D. dans le cadre du contrat 2020-1796 pour l'entretien mécanique de la flotte de véhicules du Service de sécurité incendie.
- 8.11. **Contrats octroyés par le conseil - Frais accessoires** - Prendre acte des montants en frais accessoires approuvés par le directeur général sur les contrats actifs au 30 septembre 2023 octroyés par le conseil.
- 8.12. **Cour municipale - Mise à jour de l'offre de services du procureur** - Approuver la mise à jour des honoraires du procureur à la cour municipale.
- 8.13. **Mandat au procureur - Révision de l'évaluation foncière - Rôle 2023-2024-2025** - Mandater Me Alain Longval, du cabinet Dunton Rainville, avocats et notaires afin de représenter les intérêts de la Ville et entreprendre toutes procédures nécessaires dans le cadre des dossiers de demandes de révision d'évaluation foncière pour le rôle 2023-2024-2025, dont les numéros de matricules sont décrits à la liste du 9 novembre 2023.
- 8.14. **Mandat au procureur - Révision de l'évaluation foncière - Rôle 2023-2024-2025** - Mandater Me Martine Burelle du cabinet d'avocats BurELLE inc, afin de représenter les intérêts de la Ville et entreprendre toutes procédures nécessaires dans le cadre du dossier de demande de révision de l'évaluation foncière de l'unité d'évaluation portant le numéro de matricule 7849-18-2854-3-002-0000 pour le rôle 2023-2024-2025.
- 8.15. **Collecte à domicile des meubles et appareils électroménagers - Signature d'une entente avec l'organisme Grenier populaire des Basses-Laurentides** - Approuver le projet d'entente avec l'organisme Grenier populaire des Basses-Laurentides ayant trait à la collecte à domicile des meubles et appareils électroménagers, incluant la gestion des

halocarbures, pour l'année 2024 et autoriser la signature de tout document donnant effet à la présente.

- 8.16. **Partage de services relatif à l'écocentre - Signature d'une entente intermunicipale avec la Ville de Sainte-Thérèse** - Approuver le projet d'entente avec la Ville de Sainte-Thérèse ayant trait au partage de services relativement à l'écocentre pour une période de 5 ans et autoriser la signature de tout document donnant effet à la présente.
- 8.17. **Intervention d'urgence avec ou sans sinistrés - Signature d'une entente avec l'Association des pompiers auxiliaires de Lanaudière-Laurentides** - Approuver le projet d'entente avec l'Association des pompiers auxiliaires de Lanaudière-Laurentides ayant trait à un partenariat relatif à un service d'entraide lors d'intervention d'urgence pour l'année 2024 et autoriser la signature de tout document donnant effet à la présente.
- 8.18. **Autorisations du conseil - Fête de l'hiver du 3 février 2024** - Autoriser le Service des loisirs à présenter une demande de permis de consommation et de vente de boissons alcoolisées auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux, autoriser la présence d'un camion alimentaire, autoriser l'utilisation d'un appareil mobile de cuisson à l'air libre, autoriser la vente de denrées alimentaires et interdire la présence de chiens sur le site lors de la tenue de la Fête de l'hiver du 3 février 2024.
- 8.19. **Autorisation - Signature du formulaire de divulgation de preuves** - Autoriser la régisseur infrastructures du Service des loisirs ainsi que le directeur et le directeur adjoint du Service des travaux publics à signer le formulaire de divulgation de preuves au nom de la Ville de Boisbriand autorisant le partage des images captées par caméra sur différents sites situés sur le territoire de la Ville pour des fins d'enquête.
- 8.20. **Autorisation - Fermeture hâtive de la bibliothèque le 8 décembre 2023** - Autoriser la fermeture exceptionnelle de la bibliothèque à 17 heures, le 8 décembre 2023, afin de permettre aux employés y travaillant de participer au gala de fin d'année de tous les employés.

9. PLANIFICATION ET URBANISME

- 9.1. **Statistiques des permis de construction** - Accuser réception des statistiques des permis émis au cours du mois d'octobre 2023 montrant un total mensuel de 2 529 879 \$ et un cumulatif annuel de 93 281 034 \$.
- 9.2. **Plan stratégique d'urbanisme du chemin de la Grande-Côte - Dépôt du rapport final** - Prendre acte du dépôt du rapport final du plan stratégique d'urbanisme du chemin de la Grande-Côte préparé par Picbois - Coopérative en aménagement et développement territorial.
- 9.3. **Plan stratégique d'urbanisme du chemin de la Grande-Côte - Dépôt du rapport d'évaluation d'impact sur la santé du CISSS des Laurentides** - Prendre acte du dépôt du rapport d'évaluation d'impact sur la santé daté de mai 2023 dans le cadre du plan stratégique d'urbanisme du chemin de la Grande-Côte.
- 9.4. **Orientation du conseil - Demande de modification du Règlement RV-1444 sur les permis et certificats** - Décision sur la demande de modification du Règlement RV-1444 sur les permis et certificats permettant l'émission d'un permis de construction sans l'obligation que les services d'égout sanitaire soient établis en bordure de laquelle une construction dans la zone I-2 526 est projetée.
- 9.5. **Décisions sur des demandes d'approbation de plans d'implantation et d'intégration architecturale**
- 9.5.1. Projet de construction d'une résidence unifamiliale jumelée - Les Boisés Dion - 7402, rue Marie-Desjardins - Conditionnellement au dépôt d'une garantie financière de 6 000 \$ pour la réalisation des travaux d'aménagement paysager.
- 9.5.2. Projet de construction d'une résidence unifamiliale jumelée - Les Boisés Dion - 7406, rue Marie-Desjardins - Conditionnellement au dépôt d'une garantie financière de 6 000 \$ pour la réalisation des travaux d'aménagement paysager.

- 9.5.3. Projet de construction d'une résidence unifamiliale jumelée - Les Boisés Dion - 7412, rue Marie-Desjardins - Conditionnellement au dépôt d'une garantie financière de 6 000 \$ pour la réalisation des travaux d'aménagement paysager.
 - 9.5.4. Projet de construction d'une résidence unifamiliale jumelée - Les Boisés Dion - 7416, rue Marie-Desjardins - Conditionnellement au dépôt d'une garantie financière de 6 000 \$ pour la réalisation des travaux d'aménagement paysager.
 - 9.5.5. Projet de construction d'une résidence unifamiliale jumelée - Les Boisés Dion - 7422, rue Marie-Desjardins - Conditionnellement au dépôt d'une garantie financière de 6 000 \$ pour la réalisation des travaux d'aménagement paysager.
 - 9.5.6. Projet de construction d'une résidence unifamiliale jumelée - Les Boisés Dion - 7426, rue Marie-Desjardins - Conditionnellement au dépôt d'une garantie financière de 6 000 \$ pour la réalisation des travaux d'aménagement paysager.
 - 9.5.7. Projet de construction d'une résidence unifamiliale jumelée - Les Boisés Dion - 7432, rue Marie-Desjardins - Conditionnellement au dépôt d'une garantie financière de 6 000 \$ pour la réalisation des travaux d'aménagement paysager.
 - 9.5.8. Projet de construction d'une résidence unifamiliale jumelée - Les Boisés Dion - 7436, rue Marie-Desjardins - Conditionnellement au dépôt d'une garantie financière de 6 500 \$ pour la réalisation des travaux d'aménagement paysager.
 - 9.5.9. Projet de rénovation d'un bâtiment patrimonial - Maison Bélanger - 274, chemin de la Grande-Côte
 - 9.5.10. Projet de rénovation d'un bâtiment résidentiel unifamilial - 28, chemin de l'Île-de-Mai
 - 9.5.11. Projet de rénovation des marquises - Bâtiments commerciaux du Faubourg Boisbriand
- 9.6. Décisions sur des demandes de modification de plans d'implantation et d'intégration architecturale**
- 9.6.1. Projet d'aménagement paysager de la phase 9 - 3291 à 3301, place Anne-Frank
 - 9.6.2. Projet d'aménagement paysager de la phase 12 - 3311 à 3321, place Anne-Frank
 - 9.6.3. Projet d'aménagement paysager de la phase 13 - 3391 à 3401, place Anne-Frank
 - 9.6.4. Projet d'aménagement paysager de la phase 14 - 3371 à 3381, place Anne-Frank
 - 9.6.5. Projet d'aménagement paysager de la phase 15 - 3351 à 3361, place Anne-Frank
 - 9.6.6. Projet d'aménagement paysager de la phase 16 - 3331 à 3341, place Anne-Frank
 - 9.6.7. Projet d'aménagement paysager - O'Sole Mio - 4600, rue Ambroise-Lafortune - Conditionnellement au dépôt d'une garantie financière de 25 000 \$ pour la réalisation des travaux d'aménagement paysager. Remboursement de la garantie financière existante.
- 10. RESSOURCES HUMAINES**
- 10.1. **Rapport mensuel d'embauches** - Accuser réception du rapport d'embauches temporaires de personnel pour le mois de novembre 2023, tel que dressé par le directeur général conformément au Règlement RV-1497.
 - 10.2. **Nomination au Service de sécurité incendie - Chef aux opérations / formation** - Poste cadre régulier à temps complet.
 - 10.3. **Embauche au Service des loisirs - Directeur** - Poste cadre régulier à temps complet.

- 10.4. **Embauche au Service des ressources informationnelles - Technicien en informatique/bureautique** - Poste syndiqué régulier à temps complet.
- 10.5. **Embauches au Service des communications et des relations avec les citoyens - Agentes, services aux citoyens** - Postes syndiqués réguliers à temps complet.

11. COMITÉS ET COMMISSIONS DU CONSEIL

- 11.1. **Comité de retraite - Membres désignés par l'employeur** - Reconduction des mandats pour la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2026.

12. ORGANISMES

- 12.1. **Demande d'aide financière et appropriation du surplus libre accumulé - Petit Théâtre du Nord** - Accorder une aide financière de 2 024,94 \$ au Petit Théâtre du Nord pour la location d'un chapiteau à l'occasion des célébrations du 25e anniversaire de l'organisme et approprier à cette fin la somme de 2 025 \$ à partir du surplus libre affecté à même le montant provenant du Fonds communautaire de Boisbriand.
- 12.2. **Demande d'aide financière - Fonds de l'athlète des Laurentides** - Accorder une aide financière de 843,66 \$ au Fonds de l'athlète des Laurentides, géré par Loisirs Laurentides pour l'année 2024.
- 12.3. **Demande d'aide financière - Chalet communautaire de l'Île de Mai** - Accorder une aide financière de 2 200 \$ à l'association « Chalet communautaire de l'Île de Mai » pour l'année 2023.
- 12.4. **Demande de retrait à titre d'organisme reconnu - Club d'astronomie de Boisbriand et Saint-Eustache** - Prendre acte de la demande de l'organisme de ne plus être reconnu.

13. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS - (durée de 20 minutes - sujets inscrits à l'ordre du jour)

14. COMMUNICATIONS DE LA MAIRESSE ET DES CONSEILLERS

15. LEVÉE DE LA SÉANCE
